



Cette norme donne des recommandations et des pratiques exemplaires pour la conception et la construction de bâtiments résistants aux vents violents.



Une maison résistante aux vents doit avoir :

- ✓ des fixations;
- ✓ des portes de garage résistantes aux vents violents;
- ✓ un revêtement extérieur;
- ✓ des matériaux qui composent l'enveloppe.



Cette norme recommande des matériaux de construction résistants aux vents violents.



LE POUVOIR DES NORMES : UNE CONCEPTION ET UNE CONSTRUCTION AMÉLIORÉES

Le comité technique du CSA sur la résistance aux vents violents des bâtiments résidentiels de faible hauteur et des petits bâtiments a élaboré la norme.

Les normes en action [climatique] : une approche cohérente de la carboneutralité

CSA S 520:22 – Conception et construction de bâtiments résidentiels de faible hauteur et de petits bâtiments pour résister aux vents forts

Le défi : les vents violents au Canada

En raison des changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes au Canada sont de plus en plus fréquents et révèlent trop souvent la vulnérabilité de notre environnement bâti à ces types de stress. Les vents violents, y compris les tornades, peuvent causer des dommages importants au toit des maisons, ce qui pourrait être catastrophique et notamment :

- mener à une perte totale de l'immeuble et de ce qu'il contient;
- risquer la vie et la santé des résidentes et résidents du bâtiment.

Les propriétaires, les assureurs et les décideuses et décideurs cherchent de plus en plus des méthodes à intégrer à la construction et à la rénovation résidentielles pour réduire ces risques.

À propos de la norme

La norme soutient :

- les personnes impliquées dans le secteur de la construction et du logement;
- les fabricants qui désirent rendre leurs produits résistants aux vents violents;
- les propriétaires désirent améliorer leurs maisons;
- les assureurs de biens et de dommages ou les organismes gouvernementaux désirent encourager ou mettre en application une réduction des vents violents pour les bâtiments résidentiels.

Les conseils de cette norme sont basés sur (et écrites en complément) des exigences de la partie 9 du Code national du bâtiment du Canada.

Impact : la vision d'une maison résistante au vent

Cette norme contient les pratiques exemplaires pour la conception et la construction de bâtiments à ossature de bois de faible hauteur résistants aux vents de la vitesse des tornades de 181 à 253 km/h (113 à 157 m/h), soit le niveau 2 de l'échelle de Fujita améliorée. Cette norme peut s'appliquer à :

- toutes les nouvelles constructions;
- tous les ajouts ou les modifications aux structures existantes.

À quoi ressemble un toit de maison résilient au vent? La norme se penche sur deux aspects principaux :

- **Elle donne des recommandations** quant à l'utilisation de fixations pour lier le plancher, les murs et le toit de manière à ce que la force du vent soit distribuée sur tous les éléments structuraux principaux d'une maison. Ainsi, le potentiel de dommage et de défaillance totale est réduit.
- **Elle précise les considérations de matériel et de conception** qui peuvent réduire le potentiel de dommages par le vent pour d'autres éléments vulnérables de la plupart des maisons, comme les portes de garage, le revêtement extérieur et autres composantes de l'enveloppe du bâtiment.

Les prochaines étapes

Les vents violents sont à l'origine de bien des sinistres au Canada. Le Code du bâtiment de l'Ontario envisage présentement une manière de renvoyer à cette norme. Les associations professionnelles offrent de la formation sur :

- l'utilisation de la norme;
- les sujets couverts;
- les raisons qui en font un outil précieux pour rendre les foyers canadiens plus résilients aux effets des changements climatiques.